



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 26 août 2022

Présidence : M. René MOLLE

Présents (e) : Mmes Virginie FRANCOIS – Fabienne LAMBERT –

MM.. Denis DECARME, Bertrand GAUDRILLER – Eric MODE - Dominique PERQUIN -Laurent MARANDEL – Gilles MOREAU - Eric VIGIER –Jean Marc OUDIN – Philippe LABBE – Laurent ROGIER

Excusé : MME Sabrina BEN EL KHATTA - MM .Bruno DALLA LIBERA - Pascal ROTON – Lillian LEBEGUE.

Invités : Julien SAUCIER – Kévin SURAY - Michel HELYE

Le Président,

Ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence.

Signale qu'à ce jour le District Marne a enregistré 50% du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière.

Aujourd'hui il faut préparer la rentrée scolaire mais également la rentrée de nos écoles de foot.

Note un nombre important de forfaits et ce, dans toutes les catégories mais dit sa satisfaction de constater que 2 équipes marnaises évoluent en N3.

Validation du PV du CODIR du 28 juin 2022

Philippe LABBE propose que dans le PV soit noté la remise de médaille à Sabrina Ben El Khattab et, Bruno Dalla Libera Médailles d'argent LGEF 2020 qui méritent bien cette distinction avec tout l'investissement, entre autres des deux lauréats dans le foot féminin.

- Les membres du Comité Directeur accepte cette proposition et valident ensuite à l'unanimité le PV du CODIR du 28 juin 2022.

1 – CARNET

Le Président

Fait part des décès de Madame CUREL maman de Bernard CUREL conseiller technique au District Marne

Et de Michel FONDRILLON membre très actif de la commission d’Ethique, ancien arbitre et membre du club de Reims Ste Anne.

Le Président, les élus et le Personnel présentent à leurs familles ainsi qu’à leurs proches leurs sincères condoléances et beaucoup de courage dans cette difficile épreuve.

2- PROJET IMMOBILIER

Le Président,

Informe que la vente du DMF est pratiquement conclue mais rappelle que le projet doit recevoir l’accord du COMEX (FFF) pour une réalisation définitive.

Dit sa confiance sur la suite du dossier et espère que pour le début de l’année 2023 le DMF pourra envisager son déménagement.

- **Les membres du Comité Directeur prennent acte avec satisfaction de ces informations**

3- FOIRE DE CHALONS

Le Président,

Présente le listing des actions qui seront réalisées entre le 2 et 12 septembre 2022 notamment le fil rouge d’une journée standard.

Toute la journée :

- Diffusion de vidéos (DMF TV – nouvelles pratiques – arbitrage – reprenons tous ensemble.....)
- Jeux concours photos en lien avec les Réseaux sociaux du DMF (foire)
- Mur digital
- Quiz journalier à 18h (2 suppléments le WE 12 - 15 h)
- Remises de médailles

Ces actions seront effectuées avec le concours du CDOS.

Insiste,

- sur la matinée du 6 septembre avec le tirage de la Coupe de France en présence du Président de la Ligue LGEF, du président du Conseil Départemental et du Commissaire Général de la Foire
- Le jeudi 8 septembre avec la présence du Vice-Président du Foot Amateur
- Le samedi 10 septembre, rencontres E-Foot – Réunion avec les clubs « priorités aux jeunes », avec une intervention du DTN adjoint Patrick Pion.

Souhaite la venue des membres du Comité Directeur et les informe qu’il est à leur disposition pour des billets d’entrée.

- **Les membres du Comités Directeur prennent acte de ces informations.**

4- Préparation de la saison 2022/2023

Eric VIGIER et Michel HELYE

Sur proposition des commissions concernées et après avis de commission statuts et règlements présentent :

- Les groupes seniors des championnats D1- D2 – D3 – D4
- Les groupes des championnats jeunes U14 – U16 – U18
- Le groupe du championnat foot loisir
- Le règlement du challenge du matin
- Le règlement de la coupe U13 (possibilité dorénavant de faire appel sur toute décision de la commission foot animation)
- Le règlement du challenge Foot Féminin foot à 8
- Les règlements des coupes seniors et jeunes (nombre de tirs au but)
- Accessions et rétrogradations des championnats seniors à l'issue de la saison 2022/2023
- Calendriers des championnats jeunes.
- Grille tarifaire 2022/2023 (amende pour absence non justifiée à une convocation)
- **Après débat sur ces propositions, les membres du Comité directeur valident à la majorité ces nouveaux textes réglementaires, (ceux-ci sont consultables sur le site du DMF rubrique « documents – règlements 2022/2023 »)**

5- POINTS TECHNIQUES

Laurent Rogier développe les points techniques fixés pour la saison 2022/2023

Plan d'Actions Techniques 2022-2023 (dans le prolongement de la réunion du 26 juin) :

1. Formations d'éducateurs :

Calendrier des formations :

	LIEU	Durée	DATES/Horaires
Module U7	TAISSY	8h	Samedi 22 Octobre 2022 (8h15-18h)
Module U7	AVIZE	8h	Samedi 22 Octobre 2022 (8h15-18h)
Module U9	GUEUX	2 jours (16h)	Ve. 23 sept. (17h30-21h30) + Sa 24 Sept. (8h15-18h) + Di 25 sept. 2022(8h15-12h30)
Module U9	VERTUS		Ve. 28 oct. (17h30-21h30) + Sa 29 oct. (8h15-18h) + Di 30 octo. 2022 (8h15-12h30)
Module U11	AVIZE		Ve. 7 oct. (17h30-21h30) + Sa 8 oct. (8h15-18h) + Di 9 octo. 2022 (8h15-12h30)
Module U11	COUVROT	2 jours (16h)	Sa 29 Octobre + Mardi 1er Nov. 2022 (8h15-18h)
Module U11	BRICE Courcelles		Vend. 11 + Samedi 12 Novembre 2022 (8h15-18h)
CFF1	TAISSY	4 jours	du Mer. 2 au Samedi 5 Novembre 2022 (en 1/2 pension)
Module ANIMATRICE	St MEMMIE	7h	Samedi 1er Octobre 2022 (9h-17h30)
	REIMS	7h	Samedi 10 mars 2023 (9h-17h30)
FUTSAL Découv.	St MARTIN s/Pré	16h	Les 18 et 19 Novembre 2022 (8h30-18h)

Liste des formateurs habilités (saison 2022-2023) :

- Arnaud BERTHELOT (secteur Epernay/Sézanne)
- Olivier DESANLIS (secteur Vitry-le-Fr.)
- Nicolas HERMANT (secteur Chalons/Vitry)
- Moussa KANTE (secteur Reims)
- Pierre-Marie MOREAUX (secteur Reims/Epernay)
- Laurent ROGIER (secteur Reims/Epernay)
- James TURCATO (secteur Chalons/Vitry)

2. P.P.F. (Plan de formation fédéral)

2.1. Le point sur la mise en œuvre des Centres de perf. U12-U13 et U12F-U14F

Nouvelles orientations fédérales : présentées début juin aux pdts District par la LFA et DTN-adj. (P.Pion)

Objectifs :

- ⇒ Réaliser un meilleur suivi des meilleurs joueurs U12-U13 (ne pas se contenter seulement de la détection)
- ⇒ Améliorer les compétences des meilleurs jeunes du secteur par une séance bimensuelle supplémentaire.
- ⇒ Conseiller et accompagner les joueurs(ses) sur leur pratique et les conditions nécessaires pour réussir.
- ⇒ préparer les jeunes joueurs marnais au Concours d'Entrée du Pôle Espoir.

a) Modalités d'organisation pour déterminer les groupes d'entraînement.

- ⇒ Groupes U13 : les U12 de N-1 présents sur la finale départementale (12 avril) + nouveaux joueurs convoqués sur les 2 premières séances de septembre
- ⇒ Groupes U12 : joueurs convoqués sur les 2 premières séances de septembre (contact clubs fin août)
- ⇒ Note : quelques joueurs pourront intégrer les groupes d'entraînement en cours de saison

b) Modalités d'organisation du déploiement des centres de perf sur le District (sites géographiques, encadrement...)

Tenant compte de la géographie et du potentiel de notre département ainsi que de la domiciliation des meilleurs joueurs U12/U13 (principaux clubs), 2 secteurs sont identifiés (Nord et Sud-Ouest)

- ⇒ **Secteur Nord (REIMS)** : 1 groupe U12 (15 joueurs) + 1 groupe U13 (15 joueurs), auxquels se rattacheront quelques filles U12F-U13F-U14F
- ⇒ **Secteur Sud-Ouest** : implanté à VERTUS (triangle Epernay-Chalons-Sézanne, à 30 minutes) ; 1 seul groupe de 14 joueurs auquel se rattacheront quelques filles U12F-U13F-U14F
- ⇒ **Encadrement** : BMF ou BEF (compétences reconnues, crédibilité auprès des clubs)
Dont salarié District (Jean-Philippe Lefèvre) + CTR PPF (Bernard Curel)
+ 1 intervenant Gardiens de But BMF ou BEF (compétences reconnues)
- ⇒ **Calendrier** : 1 à 2 séances par mois (celles de septembre étant la constitution des groupes = détection)
1 journée (= 2 séances) durant vacances scolaires (octobre, février, avril) = 6 séances
+ 1 journée « phase finale détection » avril ou mai (sans changement)
- ⇒ **Budget** : pris sur contrats d'objectifs DTN/LFA (orientations nationales)

Poursuite du fonctionnement des Centres de Perf. Gardiens de But U11-U12-U13G et U12F-U14F

Le diagnostic sur les 2 premières saisons est très positif (assiduité des joueurs de 75 à 95 %, progression, satisfaction des clubs et des parents).

Reconduction du projet sur les 2 prochaines saisons (fin de mandat) sous réserve que les conditions de mise en œuvre soient toujours respectées (encadrement, obligations, convention avec les intervenants précisant les devoirs).

Pour la mise en œuvre des CPT sur le secteur Reims, il y a nécessité de passer par la Ville de Reims et d'établir une convention. Aucun club n'a de disponibilité de terrain sur la saison.

2.2. Sélection de jeunes : Projet d'Interdistrict de fin de saison (parrainage Crédit Agricole)

Dans le cadre des modalités de suivi des joueurs et joueuses U14 U15 et U14F U15F, un projet de rencontres interdistrict sur une journée est envisageable avec les Ardennes, l'Aisne et la Marne. Pour réaliser ce dernier, une demande d'aide sera faite auprès des Caisses du Crédit Agricole.

Un budget prévisionnel de cette opération sera réalisé et proposé lors d'un prochain Comité Directeur.

2.3. Budget prévisionnel 2022-23

S'appuyant sur les bases du budget de la saison 2021-2022, la demande de budget prévisionnel de la commission technique est reconduite.

Le budget de la commission du Foot en Milieu Scolaire est en excédant sur la saison 2021-2022. Un solde de 3800 euros.

Le budget prévisionnel est reconduit sur les bases du budget 2021-2022. La mise en œuvre d'une part fixe 600 euros pour 7 sections et d'une part variable de 100 à 250 euros pour les sections labellisées en fonction de leur participation aux opérations proposées par le District.

Une action de valorisation est définie pour la Journée Olympique de juin 2023

Le solde prévisionnel en fin d'exercice 2022-2023 est à 1600 euros.

3 - Opération « Priorité aux Jeunes et à l'École de Foot » **Présentation – dispositif**

Progressivement, chaque catégorie va effectuer sa reprise.

Les calendriers U12 à U18 et répartition des rentrées du Foot (U7 à U11) seront consultable à compter du jeudi 01 Septembre sur notre site internet.

✓ Reprise des championnats U12(*) à U18 le samedi 10 Septembre 2022

() Création du championnat U12 à compter de cette saison – ATTENTION : les poules U13D1 et U13D2 (saison 2022/2023) seront uniquement composés des équipes U12 (saison 2021/2022).*

Si pas d'équipe en U12 cette saison, la saison prochaine, le club ne pourra engager une équipe U13 qu'au dernier niveau...

Voici une vidéo explicative

Vous pouvez contacter Kévin SURAY pour toutes questions.

✓ Rentrée du Foot U11 le Samedi 17 Septembre 2022

- ✓ Rentrée du Foot U9 le Samedi 24 Septembre 2022
- ✓ Rentrée du Foot U7 (interne au club ou 2 clubs maximum) le Samedi 24 Septembre 2022
- ✓ Reprise du Foot Féminin U13F/U15F le samedi 17 Septembre 2022 à FISMES (à confirmer)
- ✓ Rentrée du Foot Féminin U8F/U10F le samedi 01 Octobre 2022 à SAINT-MEMMIE

Vidéo FFF de la rentrée du foot
<https://www.youtube.com/watch?v=bYgYIQWraW0&t=76s>

Le District Marne de Football met à disposition de ses clubs différents documents pour préparer au mieux la saison 2022/2023 :

- Le calendrier « JEUNES » de la saison 2022-2023.
- Le tableau catégorie d'âge et jours/horaires de la saison 2022-2023.
- La fiche d'inscription Ecole de Foot est un outil qui peut vous servir afin d'obtenir de nombreuses informations sur vos jeunes licenciés.
- Rappel de la procédure d'engagement U7 à U11 sur FAL
- Guide Parents de la Pratique U7 [Parents, à vous de jouer ! - Catégorie U8/U9 \(univ-lyon1.fr\)](#)
- Guide Parents de la Pratique U9 [Parents, à vous de jouer ! - Catégorie U6/U7 \(univ-lyon1.fr\)](#)
- Guide Parents de la Pratique U11 [Parents, à vous de jouer ! - Catégorie U8/U9 \(univ-lyon1.fr\)](#)
- Guide Parents de la Pratique U13 [Parents, à vous de jouer ! - Catégorie U10/U11 \(univ-lyon1.fr\)](#)
- Nota : la période d'engagement pour le Futsal Hivernal se fera entre le 15/09 et 15/10. Nous vous encourageons donc à vous rapprocher de votre municipalité ou de votre Mairie, afin de réserver dès à présent vos gymnases.

Les membres du CODIR prennent acte de toutes ces informations.

6- REFERENTS de SECTEURS

Le Président,

Fait part de sa déception du peu d'implication de ces référents, membres du Comité Directeur.

Souhaite, pour la saison 2022/2023 un meilleur investissement auprès des clubs.

- **Les membres du CODIR prennent acte.**

7 – JOURNEE DES BENEVOLES

Le Président,

Signale que cette journée des bénévoles initialement prévue le 27 août 2022 est annulée faute du temps nécessaire à la préparation.

Après un débat entre les membres, il est décidé que le président prendra contact avec le club de Magenta pour la réalisation de ce projet.

- **Les membres du CODIR valident cette proposition**

8 – PRESIDENCE de la COMMISSION FUTSAL

Le Président,

Fait part du peu d'implication du Président en place, envisage de le remplacer comme lui permet de le faire les statuts du DMF

Informe, qu'il prendra contact avec quelques personnes avant validation du CODIR.

- **Les membres du CODIR valident la proposition du Président.**

9 – ARBITRAGE

Julien SAUCIER président de la CDA

Présente et explique les changements effectués dans le règlement Intérieur de la CDA.

Article existant à modifier..... **En gras article modifié**

Article 6-4 D2 promotionnel

Le dispositif « District 2 Promotionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à la catégorie « Ligue Candidat » des arbitres « District 3 », « District 2 » et « District JAD » désignés en compétitions seniors masculins qui en font la demande. La demande devra être effective avant le 31 décembre de la saison en cours. Présence obligatoire au rassemblement d'été.

[Ce point 6.4 doit être modifié comme suit au sein de notre RI :](#)

Article 6-4 Groupe espoir district

Le dispositif « Groupe espoir District » a pour objectif de faciliter l'accès à la catégorie « Ligue Candidat » des arbitres « District 3 », « District 2 » et « District JAD » désignés en compétitions seniors masculins qui en font la demande. La demande devra être effective avant le 31 décembre de la saison en cours. Présence obligatoire au rassemblement d'été.

[Article existant à modifier](#)

Article 8-1 note(s) pratique(s) :

La note pratique sera calculée sur la base suivante :

D1 : 2 observations

Evaluations

Un arbitre D1 est observé lors de deux matches de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres de son groupe. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

D2 : 2 observations

Evaluations

Un arbitre D2 est observé lors de deux matches de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres de son groupe. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

D3 : 1 observation

Evaluations

Un arbitre D3 est observé lors d'une rencontre de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres de son groupe. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

AA 1 ET AA2 : 1 observation

Evaluations

Un arbitre AA1 et AA2 est observé lors d'une rencontre de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

JAD : 1 observation

TJAD : 1 observation

FUTSAL : 1 observation

[Ce point 8.1 doit être modifié comme suit au sein de notre RI :](#)

Article 8-1 note(s) pratique(s) :

La note pratique sera calculée sur la base suivante :

D1 : 3 observations

Evaluations

Un arbitre D1 est observé lors de trois matches de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres du groupe D1. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

D2 : 3 observations

Evaluations

Un arbitre D2 est observé lors de trois matches de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres du groupe D2. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

D3 : 1 observation

Evaluations

Un arbitre D3 est observé lors d'une rencontre de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres de son groupe. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

AA 1 ET AA2 : 1 observation

Evaluations

Un arbitre AA1 et AA2 est observé lors d'une rencontre de sa catégorie. Chaque observateur observe tous les arbitres. Les observateurs établissent chacun un classement au rang, de n (nombre d'arbitres classés dans le groupe) à 1.

JAD : 1 observation

TJAD : 1 observation

FUTSAL : 1 observation

- Les membres du Comité Directeur valident à la majorité le nouveau R.I. de la CDA.

Donne lecture par groupe des observateurs des arbitres de toutes les catégories

- **Les membres du Comité Directeurs valident à la majorité les listes proposées.**

Informe que le rassemblement des arbitres aura lieu à Chalons au lycée Ozanam le dimanche 18 septembre 2022.

- **Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette information**

10 – EMBAUCHE ALTERNANT

Le Président

Confirme l'embauche dans les prochains jours d'un alternant dont la tâche principale sera la recherche d'arbitres dans les clubs

- **Les membres du Comité Directeur valident la proposition.**

11 – ENTENTES

Les membres du CODIR prennent connaissance de la liste des ententes élaborées par le Directeur Bruno BESTEL pour la saison 2022/2023.

(En gras clubs supports)

Entente - Séniors District 2 :

- 510412 - S.C. MONTMIRAILLAIS
- 532101 – E.S. **LE GAULT SOIGNY**

Entente - Séniors District 2 :

- 582112 - A. S. BIGNICOURT SUR MARNE
- 538071 – **CHATELRAOULD**

Entente - Séniors District 3 :

- 510412 - **S.C. MONTMIRAILLAIS**
- 532101 – E.S. LE GAULT SOIGNY

Entente – U18 :

- 549982 - NORD CHAMPAGNE F.C.
- 521815 - **ET.S. MUIZONNAISE**

Entente - U16 :

- 590512 - F. C. LISSE SAINT AMAND ST LUMIER
- 560318 - FOOTBALL CLUB CHAUSSEEN
- 544164 - **SOMSOIS MARGERIE**

Entente – U14 :

- 549982 - NORD CHAMPAGNE F.C.
- 521815 - **ET.S. MUIZONNAISE**

Entente – U14 :

- 525484 - **OIRY U.S 2**
- 523846 - SC COTE DES NOIRS

Entente – U14 :

- 525484 - OIRY U.S
- 523846 - **SC COTE DES NOIRS 2**

Entente – U13 :

- 560318 - **F.C. CHUSSEEN**
- 590512 - F. C. LISSE SAINT AMAND ST LUMIER

Entente – U13F :

- 547311 – **FC BEZANNES 2050**
- 547287 – US TARDENOISE

Entente – U9 :

- 560318 - **F.C. CHUSSEEN FC**
- 590512 - F. C. LISSE SAINT AMAND ST LUMIER

Entente – U7 :

- 560318 - F.C. CHUSSEEN FC
- 590512 - **F. C. LISSE SAINT AMAND ST LUMIER**

- **Les membres du CODIR valident à l'unanimité les ententes proposées.**

12 – DOSSIERS DIVERS

Le Président

- a) Fait part de la demande de l'équipe senior féminine à 11 de Marnaval d'incorporer le championnat féminin à 11 du DMF. Le CODIR du district de Haute Marne a donné un avis favorable à cette demande.
 - **Les membres du CODIR donnent un avis favorable à cette demande et souhaite la bienvenue à l'équipe féminine de Marnaval.**
- b) Communique la proposition du Président de la commission des délégués de nommer M. Gatien PIERROT délégué du DMF dès la saison 2022/2023
 - **Les membres du CODIR valident à la majorité cette nomination.**

Dominique PERQUIN

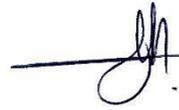
Souhaite, comme déjà évoqué, qu'un arbitre participe à la réunion hebdomadaire du mardi et ce afin d'avoir toutes les composantes du District dans le but de préparer les matches du WE.

- **Les membres de la CDA présents ce jour, s'engagent à donner une suite favorable.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance

Le Président

René MOLLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line followed by a stylized, cursive flourish that ends in a small dot.